

SOCIÉTÉ

Combien ça coûte d'être vieux en France ?

Combien cela coûte d'être « vieux » en France lorsque l'on a 65 ans, 75 ans ou 85 ans si on souhaite rester vivre et bien vieillir dans son chez soi ? Cette question, de plus en plus de Français se la pose à l'heure où la vie fait désormais apparaître, à côté du troisième âge bien connu durant lequel la majorité est en bonne santé et pleine de projets, un quatrième âge où l'on devient de plus en plus dépendant. Parmi les 15 millions de retraités, 85 % souhaitaient vieillir à domicile selon un sondage Ifop de mars 2019.

Pour calculer le coût de cette vie à domicile quand l'âge avance, le site internet Retraites.com, spécialiste en banque et assurance, et [Silver Alliance](#), première alliance d'entreprises du bien vivre et du bien vieillir à domicile, viennent de publier un premier baromètre sur le sujet.

25 produits et services analysés
Les deux sociétés « ont analysé et étudié le coût de plus de 25 produits et services tels que la mutuelle, l'aide à domicile, l'achat de fauteuils adaptés ou produits nécessaires à la dépendance pour établir le coût du bien vieillir chez soi en dehors des frais récurrents (loyer, eau, électricité, alimentation). Pour chaque tranche d'âge, l'étude a analysé le prix des services de base aux services premium afin d'adapter les offres aux niveaux de revenus des retraités en analysant à la loupe plus de 250 devis ». Le baromètre a

ainsi établi qu'il fallait dépenser 12 514 € par an (soit 1 043 € par mois) pour pouvoir vieillir chez soi. Ce montant correspond au coût moyen sur 30 ans, établi sur 9 profils.

« Vieillir à domicile a logiquement un coût croissant avec l'âge pour veiller sur sa santé et compenser sa perte d'autonomie. Les résultats de cette étude décrivent assez clairement les tendances de coûts liées au vieillissement », estime Ludovic Herschlikovitz, PDG du site Retraite.com.



Entre 65 et 75 ans, les frais de santé (mutuelle, frais optique, dentaire...) restent le premier poste de dépenses. Les services à domicile tels que le ménage, le jardinage ou l'accompagnement des personnes fragiles occupent le troisième centre de coût, derrière les dépenses liées à une vie sociale encore très active.

Entre 75 ans et 85 ans, la santé reste encore le premier poste de frais avec des prix de mutuelles, des frais d'optique, dentaire ou de prothèses auditives de plus en plus élevées, venant impacter le coût du bien

vieillir, estime le baromètre. En revanche l'âge avançant, la tendance aux déplacements diminue avec une sédentarité accrue et des frais plus élevés de services à domicile, les tâches usuelles devenant plus difficiles à accomplir.

Enfin à partir de 85 ans, la dépendance et l'accès à des soins d'accompagnements deviennent plus importants (services à domicile, garde de nuit, alimentation personnalisée). Le coût du « bien vieillir chez soi » devient alors très largement le premier poste de dépenses avec un coût parfois important pour les gardes de nuits ou les services à domicile, mais nécessaires pour rester vivre à domicile dignement et largement compensées par un crédit d'impôt diminuant d'autant la facture.

« C'est souvent l'âge où la question du passage en Ehpad ou en maison médicalisée se pose », note le baromètre. Néanmoins, des alternatives existent désormais et permettent à la famille proche ou aux aidants de pouvoir rester connecté en permanence ou d'être alerté en cas de chute ou d'alertes d'urgence. « Ces produits ou services connectés, encore inexistant il y a 10 ans, permettent de mettre en place des actions alternatives à la garde à domicile avec des solutions de préventions efficaces et sécurisantes » précise le fondateur de Retraite.com. ■